

LE DIABÈTE GESTATIONNEL

Le diabète gestationnel, appelé aussi "diabète de grossesse", survient chez la femme enceinte vers la fin du 2e trimestre. Il peut durer le temps de la grossesse ou être révélateur d'un diabète antérieur. Quels sont les symptômes et les causes ? Quels risques pour la mère et le fœtus ?

Qu'est-ce que le diabète gestationnel ?

Selon la définition de l'OMS*, le diabète gestationnel est un trouble de la tolérance glucidique conduisant à une hyperglycémie de sévérité variable, débutant ou diagnostiqué pour la première fois pendant la grossesse.

Sous le terme de diabète gestationnel, on regroupe deux populations différentes :

- les femmes qui ont un diabète méconnu et que la grossesse va révéler
- les femmes qui développent un diabète uniquement à l'occasion de la grossesse, trouble qui disparaît le plus souvent après la grossesse.

Causes du diabète gestationnel

Comme pour le diabète, le diabète gestationnel est une intolérance aux glucides, c'est à dire un trouble de la régulation du glucose (glycémie) entraînant un excès de sucre dans le sang ou hyperglycémie chronique.

Pour des questions liées à la grossesse chez la femme qui se sait diabétique, consultez la page sur la grossesse de la femme diabétique ([lien](#)).

S'il y a un risque accru de diabète pendant la grossesse, c'est que la grossesse est par nature diabéto-gène car il existe physiologiquement pendant cette période un état d'insulinorésistance qui va s'aggraver progressivement au cours de la grossesse.

Dans tous les cas, le diabète gestationnel doit être surveillé et traité car il comporte un risque pour la mère comme pour l'enfant.

Risques pour l'enfant

Le glucose en excès chez la mère est transmis au fœtus en surplus. Cette réserve calorique excédentaire est stockée dans les organes de l'enfant. Le poids et la croissance de l'enfant à naître sont alors excessifs. La macrosomie (poids à la naissance supérieur à 4kg) peut entraîner un accouchement difficile : la dystocie des épaules peut engager le pronostic vital de l'enfant. D'autres complications pour l'enfant sont possibles :

- détresse respiratoire
- hypoglycémie néonatale
- risque de développer plus tard un diabète de type 2

Risques pour la mère

La complication la plus grave est la survenue d'une pré-éclampsie (ou toxémie gravidique) pouvant associer prise de poids, œdèmes et hypertension artérielle.

- accouchement par césarienne
- risque de développer un diabète de type 2 après la grossesse (7 fois plus que sans diabète gestationnel)
- accouchement prématuré

Activité physique

- En dehors de contre-indications médicales, l'activité physique régulière et adaptée au profil de la femme enceinte est recommandée dans le cas d'un diabète gestationnel temporaire ou d'une grossesse avec un diabète. Vous pouvez bénéficier au sein du Réseau de périnatalité **de séances de marche nordique et de séances en piscine sur ordonnance**. Parlez-en à votre médecin ou sage-femme.